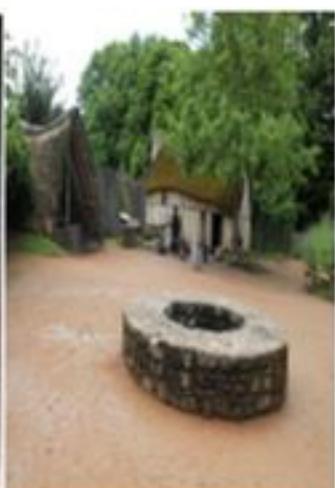
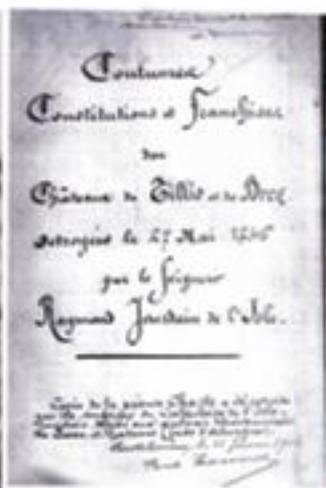
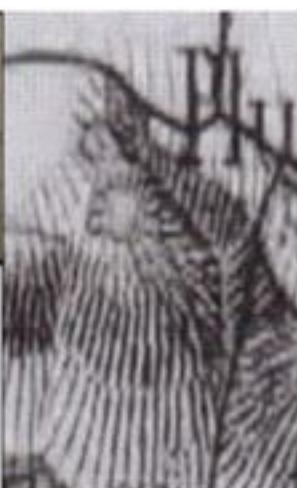




Le lieu dit « Castelbiel »

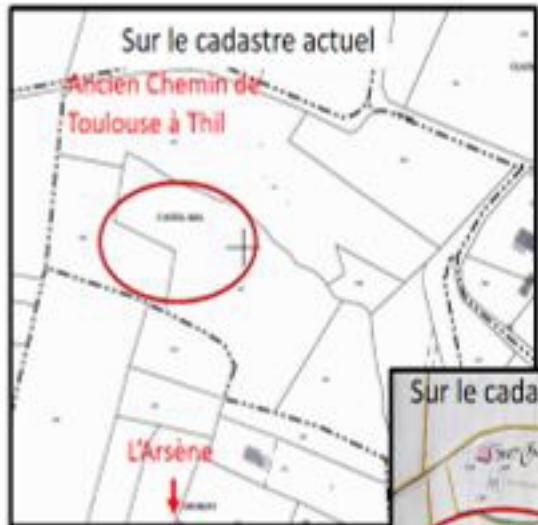
- ❖ Nous avons vu sur la présentation spécifique qu'il existait un *castrum* à Bretx à partir du XI^{ème} siècle. Il y a par ailleurs un terrain dont le toponyme est Castelbiel ou Castelviel qui signifie vieux château.
- ❖ Il faut tout d'abord localiser le site, puis vérifier, en remontant le temps, que le toponyme Castelbiel ne se soit pas déplacé, comme c'est quelque fois le cas, et ensuite s'assurer que la topographie du site correspond aux canons habituels des *castrum* de la région souvent sur un site facilement défendable.
- ❖ Ce terrain est très boisé, ce qui rend l'étude topographique difficile. Une modélisation du terrain par une maquette permet de mieux imaginer l'implantation du *castrum* formé du castellum et du village fortifié.



Fondement historique de la maquette?

Le fondement historique de la maquette est basé sur les outils de recherche historique qui sont :

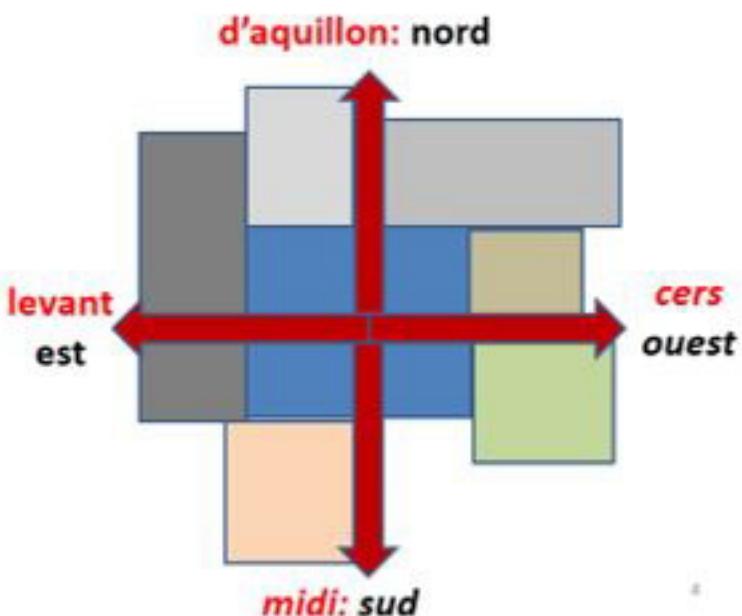
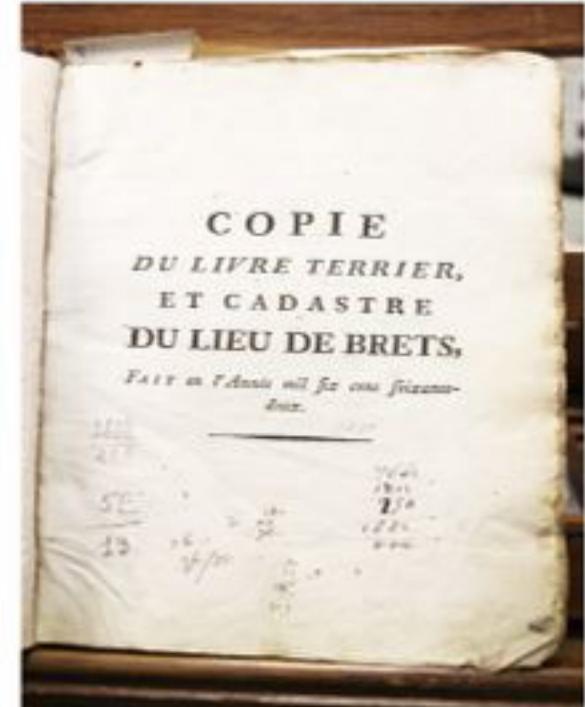
- ❖ La toponymie : « c'est une science qui a pour objet l'étude de la formation et de l'évolution des noms de lieux, ou toponymes. »
 - ❖ La topographie: Etude et observation de la disposition ou du relief d'un lieu, des formes et détails visibles sur le terrain, qu'ils soient naturels ou artificiels.
 - ❖ La recherche historique dans les archives en particulier l'étude de la charte de coutumes.
 - ❖ Complété pour la représentation de l'habitat par les différentes reconstitutions de villages médiévaux, principalement le village dit de « l'an mil » au parc du Puy du fou et le village Gaulois de Saint Julien.



Localisation spatiale par la toponymie

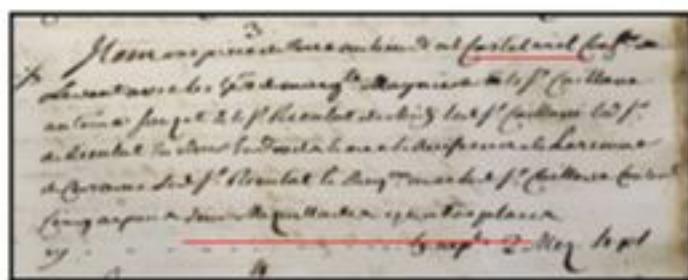
Nous avons recherché dans une précédente présentation la datation du castrum. Nous devons maintenant le localiser sur le terrain par la toponymie en consultant cadastres et cartes d'état-major.

- ❖ Sur le cadastre actuel, le toponyme Castelbiel désigne un bois situé entre l'ancien chemin menant à Thil au nord et le ruisseau l'Arsène au sud, qui coule 40 m plus bas.
- ❖ Sur la carte d'état-major de 1970, il s'étend sur tout le coteau qui surplombe l'Arsène et sur le bois.
- ❖ Sur le cadastre de 1827, dit de Napoléon, on retrouve la localisation actuelle.

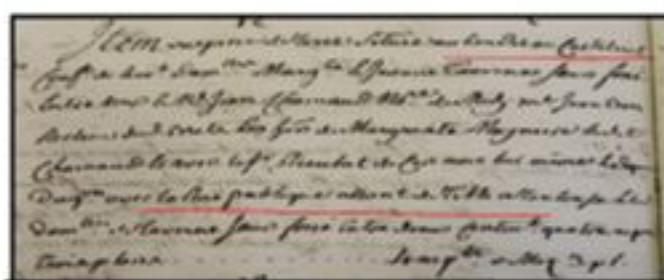
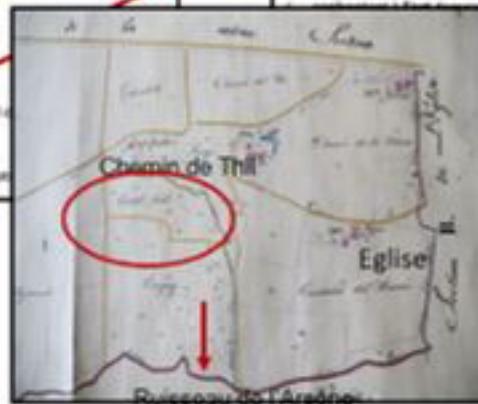


Positionnement par la méthode des *confronts*

- ❖ Le livre terrier de 1662 est le document exploitable le plus ancien. C'est un registre foncier dans lequel les parcelles sont positionnées les unes par rapport aux autres par la méthode dite des « *confronts* ». Les références cadastrales n'existent que depuis le cadastre Napoléon.
- ❖ Pour chaque propriétaire les parcelles sont mesurées puis décrites par rapport aux 4 points cardinaux, aux parcelles voisines ou aux points remarquables : chemins, ruisseaux ...etc, :
 - *d'aquillon* ou *septentrion* : au nord,
 - *de levant* : à l'est,
 - *de midi* : au sud,
 - *de cers* : à l'ouest.



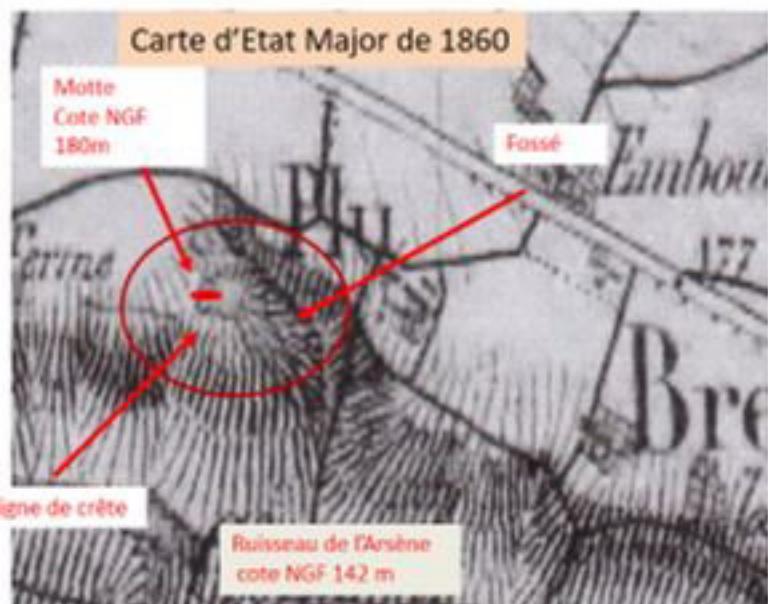
- 1. Il a une place de terre au lieu-dit Castelviel confrontée à
- 2. Fest avec les héritiers de Marguerite Mayrière et le sieur Caillavel
- 3. Arrière Sanguet et le sieur Rieulat au sud le dit sieur Caillavel le dit sieur
- 4. De Rieulat en deux endroits et avec le ruisseau de l'arsène
- 5. à l'ouest avec le dit sieur de Rieulat et au nord avec le dit sieur Caillavel
- 6. Un aperçus deux mesurées quatre places



- 1. Il a une place de terre située au lieu-dit Castelviel confrontée à
- 2. Fest avec les héritiers de Marguerite Mayrière et Jeanne Tessiere sonne
- 3. Sieur Caillavel notaire au sud maître Jean Bon
- 4. Rieulat à l'ouest avec lui-même au
- 5. sud de Thil à Toulouse et les d'Bas
- 6. Rieulat entre eux contenant quatre aperçus

Positionnement par la méthode des confronts (suite)

- ❖ On peut voir que maître Jean Chamaud, notaire au Castéra possède une terre au lieu-dit Castelviel confrontée au sud au ruisseau de l'Arsène.
- ❖ En procédant de même à l'est et à l'ouest, on peut précisément situer le lieu-dit Castelviel, entre le ruisseau de l'Arsène au sud et l'ancien chemin de Thil au nord, retrouver le positionnement sur le terrain et constater ainsi, qu'il ne s'est pas déplacé au cours des siècles.
- ❖ En 1662, cette parcelle portait déjà le toponyme « Castelviel », dont l'origine remonte très probablement au Castrum du XII^{ème} au XIV^{ème} siècle.



Vérification du site par la topographie

- ❖ Sur la carte d'état-major de 1860 les dénivellations sont représentées par des lignes de pente et non pas par des lignes de niveaux comme sur les cartes actuelles ?
- ❖ Cette représentation, plus figurative permet de mieux visualiser la motte sur le point le plus haut, la ligne de crête au sud surplombant l'Arsène, et le fossé au nord, par endroit large et profond, du ruisseau temporaire alimenté par les écoulements des eaux provenant de la troisième terrasse de la Garonne depuis Thil. Elle permet aussi de mieux appréhender les contours du castrum. Mais elle ne fournit pas les éléments côtés nécessaires à sa transcription sur une maquette.
- ❖ Les courbes de niveaux ont été relevées sur la carte d'état-major actuelle, affinées par les relevés sur le terrain, et reproduites à l'échelle sur des panneaux de polystyrène.
- ❖ La maquette comparée à la carte d'état-major de 1860 et à la vue satellite du site.

Clôture et guet

(paragraphe 28 à 30 de la charte de coutumes)

28 Le seigneur et les habitants doivent participer aux frais de clôture de Thil

De même le Seigneur doit clore les alentours du château de Thil et les dépendances ; et les hommes de Thil doivent tenir closes les autres parties du lieu et « bourg », excepté ce qui est la propriété de chacun et que chacun doit tenir lui-même en l'état.

29 Les guetteurs de Thil sont fournis par les habitants et le Seigneur.

De même le Seigneur doit tenir une garde au lieu de Thil et les hommes de Thil une autre

30 Clôture et guet du château de Bretx.

De même et de la même façon, le dit Seigneur Raymond Jourdain est tenu de clore le lieu de Bretx et d'y tenir une garde, comme pour le château de Thil et de même les hommes de Bretx, comme ceux de Thil sont tenus aux mêmes obligations, comme il est dit plus haut.

Bénitier en grès marbré rose retrouvé dans le secteur.



33 Date et témoins

Toutes ces choses ont été faites, établies et octroyées dans le château de Thil, le 27^{me} jour du mois de mai, Louis Roi de France (Louis IX dit saint Louis), Raymond Comte de Toulouse, Raymond Evêque, l'an de l'incarnation mille deux cent quarante six (1246) ; Les témoins sont Guillaume de Auxis, chapelain de Thil ; Pierre Anervis, chapelain de Bretx ; Sicard

Bretx et Thil
deux paroisses distinctes avec chacune son chapelain.

Pierre ANERVIS, chapelain de Bretx en 1246 (Petrus Anervis, cappellamus de Brets-Gallica-BNF)

Guillaume de AUXIS, chapelain de Thil

Pierre de grès marbrée rose, retrouvée près du castellum.



Apport de la charte de coutumes

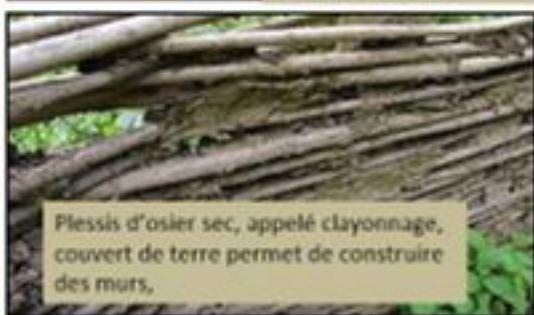
La charte de coutumes va nous apporter des éléments importants pour la représentation du *castrum*.

- ❖ On apprend que le *castrum* était entouré d'une palissade et qu'il y avait une tour de guet, comme à Thil. Le seigneur et les habitants devaient participer aux frais de clôture et fournir les guetteurs nécessaires à la surveillance du site.
- ❖ Dans la liste des signataires et témoins de la charte, apparaît le nom du chapelain de Bretx en 1246 : Pierre Anervis, ainsi que Guillaume de Auxis chapelain de Thil. Bretx avait son propre chapelain et donc constituait une paroisse autonome, au même titre que Thil.
- ❖ Dans la charte de coutumes il n'y a pas d'information sur la chapelle : dans le *castrum* ou au village près de la source ?
- ❖ Un bénitier en grès marbré a été retrouvé dans les environs, sans connaître l'endroit précis. Par contre une pierre de la même matière, exceptionnelle dans la région, a été retrouvée dans un talus au pied de l'endroit présumé du *castellum*. Souvent la chapelle était déplacée temporairement ou définitivement dans le *castrum* et il est donc possible qu'il y ait eu une chapelle en remplacement ou en plus de la chapelle paroissiale près de la source.

Construction de mur sur plessis d'osier et terre massive



Morceaux de briques avec empreintes de tiges d'osiers ou de bois.



Construction des maisons

- ❖ La Construction de mur sur plessis d'osier: Parmi les dernières trouvailles faites à Bretx, il y a des morceaux de brique (ici à gauche) qui portent l'empreinte de tige d'osier, Ils constituaient probablement le remplissage des plessis d'osier appelé aussi clayonnages) qui servaient de cloison ou de mur.
- ❖ Les murs en terre massive brute appelés *parets* se retrouvaient principalement dans la construction de maison dite « forte » dont les murs très épais n'avaient pas d'ouverture en partie basse. Ces Constructions sont typiques des systèmes défensifs depuis la guerre de cent ans jusqu'aux guerres de religions. Les paquets de terre posés en couches régulières sans coffrage sont appelés « *gachols* ». Les couches d'environ 15 cm d'épaisseur sont séparées par un lit végétal de paille, bruyère, ou genêt qui en assure le drainage pour faciliter le séchage. Plus tard le *paret* *coffrée* permettra le compactage de la terre et une épaisseur plus importante.
- ❖ Exemples de mur en terre massive antérieur au XVIème siècle .
 - Partie de mur de la chapelle Saint Orens de Marnac
 - Mur en terre massive d'un mètre d'épaisseur, base probable d'une ancienne maison forte à Bretx
 - Mur d'enceinte à Thil datant probablement de la guerre de cent ans, la partie gauche rénovée existe toujours.

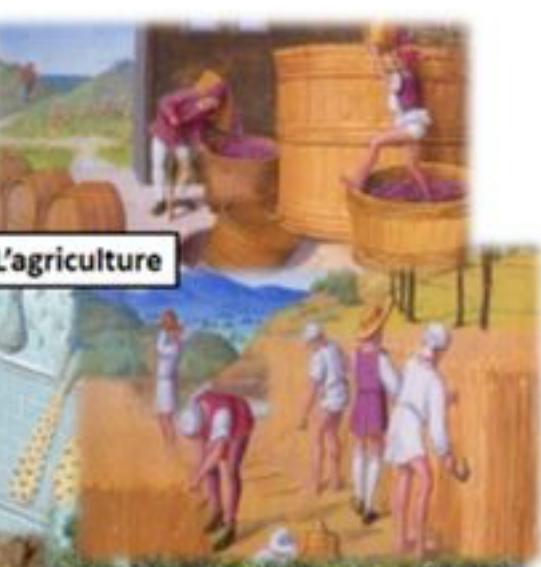
Maquette du Castrum

Castellum

Village castral



L'agriculture



Estimation de la population

(Paragraphe 32, représentants des habitants)



Conclusion sur le fondement historique de la maquette

- ❖ La charte de coutumes nous renseigne sur le nombre de consuls qui représentaient les habitants lors de sa signature. Six consuls de Thil et Bretx assistèrent le 26 mai 1246 à la signature de la charte de coutumes, ainsi que 26 prud'hommes.
En 1301, d'après Etienne Grillou « l'histoire locale de Thil, Launac, Garac, Galembrun, Caubiac », Thil avait 6 consuls et Bretx, 2 consuls : Guillaume Sauci et Vital Garnelu. L'estimation de la population de Thil est d'environ 250 foyers, celle de Bretx serait dans un rapport 3, soit environ 80 foyers, répartis dans le castrum et dans sa zone d'influence.
- ❖ La charte de coutumes donne aussi quelques indications sur l'agriculture en 1246 :
On élevait pour la boucherie : porcs, bœufs, chèvres, moutons et volailles.
On cultivait la vigne, le blé et les arbres fruitiers. Les animaux de labour utilisés sont : les bœufs, chevaux, ânes, mulets, mules, vaches, ânesses.
- ❖ Les différents éléments que nous venons de voir ont servi de fondement historique au montage de la maquette : D'abord un castellum sur le point le plus haut ou sur une motte aujourd'hui disparu, avec sa tour de guet et sa maison forte, entouré dans la basse-cour par le village fortifié. Entouré souvent d'une enceinte de parets (mur en terre massive, surmonté d'une palissade), avec une ou deux portes, le castellum et le village fortifié forme le castrum, communauté de défense. Les limites de l'enceinte ont dû évoluer dans le temps en fonction du nombre d'habitants.